

B. Accessoires & collections spéciales

Garantie de 2 ans

2
Ans garantie

La Garantie Illimitée Eastpak couvrira tout défaut ou dommage affectant votre produit Eastpak, même des dommages causés par l'usure normale (fermetures éclair défectueuses, sangles endommagées, revêtement écaillé et décoloration du tissu) pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat indiquée sur le ticket de caisse.

Veuillez noter que cela vous permettra de jouir d'une protection plus complète contre les éventuels défauts et/ou dommages par rapport à la garantie standard fournie par les droits statutaires.

La garantie illimitée Eastpak ne s'applique pas aux dommages résultant d'abus (déchirures, brûlures, trous et coupures, tissus tachés ou éraflés).

Recours éventuels :

- Nous réparerons l'article couvert par les conditions de la Garantie Illimitée Eastpak.
- Si le dommage et/ou le défaut sont irréparables, nous remplacerons l'article.
- Si nous ne sommes pas en mesure de remplacer l'article par le même modèle, nous vous offrirons un produit similaire de valeur comparable ou nous vous rembourserons le prix payé, à votre gré.